

Semaine nationale de tractage TPE du 12 au 16 octobre 2015

la campagne TPE, c'est mon affaire !!!

Les équipes de militants de l'UNSA sont mobilisés pour aller à la rencontre des salariés des Très Petites Entreprises (entreprises de moins de 11 salariés). Ces 4,7 millions de salariés auront une élection spécifique en décembre 2016.

Dans tous les départements, l'UNSA continue d'informer les salariés des TPE (convention collective, droits du travail, protection sociale, salaires, conditions de travail...). L'UNSA propose un numéro de téléphone spécial TPE : 09 69 36 69 00 (d'un fixe ou d'un mobile, prix d'un appel local).

Toutes les UD et les UR ont reçu un lot de tracts à diffuser. La campagne se mène avec tous les syndicats et fédérations et va s'intensifier dans les semaines et les mois à venir.

Si vous avez besoin de tracts, merci de contacter nadege.couronne@unsa.org

L'UNSA participera à la conférence sociale le 19 octobre

Trois thématiques sont au menu de cette conférence sociale 2015 :

- la sécurisation des parcours professionnels et la création du compte personnel d'activité,
- la transition énergétique : COP 21 les enjeux pour l'emploi, la croissance verte et la formation,
- nouvelle France industrielle et transformation numérique.

L'UNSA est invitée à participer à la plénière qui concernera particulièrement les effets de la transition numérique sur le travail ainsi qu'à deux tables-rondes : la sécurisation des parcours professionnels et la transformation numérique. Elle y fera valoir ses propositions et revendications.

Le Président de la République s'exprimera à la fin de la plénière tandis que le Premier ministre clôturera la journée pour tracer la feuille de route des prochains mois.

Mission Quinqueton sur la restructuration des branches

L'UNSA, après avoir consulté les principales fédérations concernées, a été auditionnée le 5 octobre par Patrick Quinqueton, chargé par le ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, de rendre un rapport sur la restructuration des branches. Le rapport devrait être remis à la ministre avant fin octobre.

L'objectif de ce rapport est de dynamiser le dialogue social au niveau des branches.

Faire le choix de la solidarité universelle

Communiqué commun CFDT, UNSA, CISS, FNAR, FNATH, Mutualité Française.

Alors que l'on fête les 70 ans de la Sécurité sociale, en créant un dispositif spécifiquement réservé aux personnes de plus de 65 ans, le gouvernement, via l'article 20 du PLFSS amplifie le principe de segmentation de la protection sociale.

Cette segmentation constitue un frein à la solidarité et à la mutualisation des risques entre les actifs et les inactifs. Cette segmentation est source de complexité alors qu'il existe déjà 8 dispositifs d'accès à la complémentaire, et peut-être 10 avec les nouvelles mesures proposées par le gouvernement. Cette segmentation porte en elle la sélection des risques au détriment des adhérents et des assurés les plus en difficulté.

Les acteurs signataires de ce communiqué s'étonnent que cette mesure qui concerne pourtant plus de 12 millions de personnes ait été préparée sans aucune concertation, ni étude d'impact.

Les signataires appellent à une remise à plat de l'ensemble des voies d'accès à la complémentaire santé et partagent la nécessité de la rendre accessible à tous et notamment les plus de 65 ans. Ils souhaitent une réponse simple, universelle et juste pour permettre à chacun d'accéder à une complémentaire.

Prochaines émissions Expression Directe

- 4 minutes programmées le dimanche 18 octobre 2015 sur France 3 vers 11h30

Thème : « L'UNSA, la marque autonome qui plaît aux salarié-e-s »

- 5 minutes programmées le samedi 17 octobre 2015 sur France Inter à 19h55 et dimanche 18 octobre 2015 sur France Bleu à 6h55

Thème : « Interview de sur l'Luc Bérille actualité syndicale. »

Loi de déontologie : et l'éthique dans tout cela ?

La commission des lois a fait adopter un amendement, contre l'avis du gouvernement qui permet de mettre à pied, sans traitement, pendant trois jours un agent public et ce... sans qu'il puisse se défendre ! L'UNSA-FP s'élève contre cet amendement contraire au droit.

La loi de déontologie a été votée au Parlement en première lecture dans la nuit du 7 au 8 octobre. La rénovation du statut général était attendue. Le texte respectait un équilibre entre droit et obligations. C'était sans compter une majorité parlementaire plus soucieuse de ses mandats locaux que des grands principes du droit.

A l'occasion du débat, la rapporteure de la commission des lois a fait adopter un amendement, contre l'avis du gouvernement. Il permet de mettre à pied, sans traitement, pendant trois jours un agent public et ce... sans qu'il puisse se défendre.

Pour l'UNSA Fonction publique, il n'est pas question de remettre en cause les possibilités de sanction. En revanche, il est impératif qu'elles ne se mettent en place qu'en respectant les principes du droit. Une sanction aussi lourde (10% d'un salaire mensuel) ne doit pas pouvoir s'appliquer sans respecter une procédure contradictoire comme le prévoit le droit.

L'UNSA Fonction publique estime que le droit de la défense n'est pas respecté.

L'UNSA-Fonction publique appelle les parlementaires à mesurer toutes les conséquences du choix effectué et à revoir leur copie !

Un nouveau secrétaire général UNSA Transport, Franck Bonot

Réuni à Montreuil le 8 octobre, le conseil fédéral de l'[UNSA Transport](#) a élu, à l'unanimité, un nouveau secrétaire général, Franck Bonot. Il succède à Alain Gergaud, démissionnaire du fait de son nouveau mandat de secrétaire national de l'UNSA.

Un hommage appuyé a été rendu à celui qui a été, depuis 2007, à la tête de la Fédération Autonome des Transports puis, en 2013, de l'UNSA Transport.

Franck Bonot, secrétaire général du syndicat et délégué syndical de la compagnie aérienne « Lufthansa » était en charge du secteur aérien au sein de l'UNSA Transport. Dans son discours d'investiture, Franck a porté l'accent sur la continuité de l'action menée en privilégiant le renforcement dans l'équipe de jeunes et de femmes.

L'UNSA Poste en congrès

La fédération [UNSA Poste](#) a tenu son congrès du 5 au 7 octobre 2015, à Salavas, en Ardèche. Luc Bérille, secrétaire général, et Jean-Marie Truffat, Trésorier national, y ont représenté l'UNSA.

Au centre des débats, l'évolution de la Poste, une entreprise publique touchée de plein fouet par la révolution numérique qui réduit l'utilisation du courrier, l'un de ses cœurs de métiers, et ses conséquences pour les personnels. Luc Girodin a été réélu secrétaire général de la fédération, à la tête d'une équipe partiellement renouvelée.

Rencontre UNSA – DGB à Strasbourg

Ce vendredi 9 octobre 2015, les militants de l'UNSA Jeunes Alsace ont rencontré Rudiger Stein, représentant du syndicat allemand DGB de la région [Vorder und Südpfalz](#) (Palatinat, région de Ludwigshafen) en présence d'Émilie Trigo, secrétaire nationale de l'UNSA en charge des questions européennes.

A cette occasion, le principe d'un partenariat plus poussé entre l'UNSA Jeunes et le DGB Jugend a été acté, sur la base de l'organisation de demi-journées de formations communes.

La première session pourrait avoir lieu à Strasbourg en janvier 2016 et avoir pour thème la présentation de nos deux organisations syndicales, leur constitution et fonctionnement, ainsi qu'un aperçu du dialogue social dans nos deux pays.

Le prix Nobel de la Paix attribué au quartet tunisien !

Le prix Nobel de la paix a été remis vendredi 09 octobre 2015 au «Quartette» tunisien, composé de quatre institutions civiles ayant œuvré pour le maintien d'une transition pacifique entre juillet 2013 et janvier 2014 en Tunisie, au moment de l'instauration de la Constitution. Il s'agit de la Ligue des droits de l'homme, de l'Ordre des avocats, de l'[UGTT](#) (Union générale des travailleurs tunisiens), et de l'Utica (Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat).

Ce prix Nobel intervient presque quatre ans après que les organisations syndicales françaises, dont l'UNSA, aient apporté leur soutien au peuple tunisien dans sa marche vers la démocratie, la liberté et le respect des droits de l'homme.

En effet, en janvier 2011, les organisations syndicales françaises se déclaraient « solidaires de la centrale syndicale tunisienne qui revendique un modèle de développement du pays répondant aux besoins essentiels de la population, fondé sur l'équilibre entre les régions et pour laquelle l'État et le secteur public doivent pleinement assurer leur fonction d'investisseurs. »

L'UNSA salue la reconnaissance qui est faite aujourd'hui à l'UGTT pour son travail en faveur de la paix en Tunisie, et continuera à lui apporter son soutien dans sa lutte pour les libertés de penser et d'agir, malgré les tentatives de déstabilisation dont elle peut encore être victime, comme lors des attentats qui ont été commis en ce début d'année 2015.

Attentat d'Ankara, soutien du syndicalisme européen et de l'UNSA

Après l'attentat sanglant qui a touché la manifestation pour la paix qui se déroulait à Ankara, samedi 10 octobre, l'UNSA tient à se joindre à la Confédération européenne des syndicats et à apporter son soutien aux syndicats turcs [Disk](#) et [Kesk](#) dans la lutte pour la paix et la solidarité.